

---

## INSCRIPTION APPEL À PITCHS

Le FIPADOC lance un appel à projets documentaires en vue de la session de Pitches internationaux organisée pendant la prochaine édition du festival, à Biarritz, du 21 au 26 janvier 2020. Les projets retenus seront pitchés par leurs représentants devant une sélection de professionnels invités par le FIPADOC.

Cette année, dans le cadre de notre pays invité, la Suède, les projets en recherche de partenaires français et/ou suédois seront prioritaires.

Le pitch sera précédé d'un atelier de préparation obligatoire avec les modératrices. Tous les projets sélectionnés auront un suivi individualisé de la part de l'équipe des Journées professionnelles. Ils profiteront également de rencontres individuelles avec des partenaires potentiels organisées par nos soins avant ou après le pitch public.

---

### I. RÈGLEMENT



#### 1. PROJETS DOCUMENTAIRES ÉLIGIBLES

- ✔ Projets en développement ou en production, avec un teaser prêt (les projets à un état d'avancement trop précoce ne peuvent être soumis).
- ✔ Toutes les nationalités de projets sont acceptées.
- ✔ Formats acceptés : longs métrages ou unitaires (avec une durée minimum de 43 minutes), séries.
- ✔ Les projets doivent avoir une ambition et un potentiel d'envergure internationale.
- ✔ Seuls les films avec **au moins 15 % de budget confirmés** sont éligibles.
- ✔ Un seul projet par société ou par auteur pourra être sélectionné.

#### 2. PORTEURS DE PROJETS

- ✔ Auteurs, réalisateurs, producteurs et diffuseurs.
- ✔ Pour chaque projet, le réalisateur, le producteur et le cas échéant le diffuseur, devront **pitcher en anglais**.

#### 3. INSCRIPTIONS

- ✔ Les déposants devront inscrire leur projet avant le **Mercredi 20 novembre 2019**.
- ✔ En soumettant un projet au FIPADOC 2020, vous vous engagez à ne pas le retirer après sélection.

#### 4. SÉLECTION

- ✔ La sélection des projets sera effectuée par un comité de sélection interne au FIPADOC.
- ✔ Les porteurs des projets sélectionnés seront directement informés par email dans un délai d'un mois après la date limite de dépôt des dossiers.
- ✔ Les réalisateurs des projets sélectionnés bénéficieront d'une accréditation professionnelle FIPADOC.
- ✔ Une fois terminé, tout projet sélectionné aura l'obligation de mentionner dans son générique « Pitché au FIPADOC 2020 » et de faire figurer le logo du FIPADOC.

#### 5. DÉROULEMENT

- ✔ Les projets seront pitchés par leurs réalisateurs et producteurs, accompagnés d'un partenaire financier si cela est pertinent.
- ✔ Après les pitches et présentations de l'ensemble des participants seront organisés des rendez-vous individuels.
- ✔ Chaque projet devra disposer d'un teaser à présenter aux professionnels. Cette vidéo ne devra pas excéder 4 min.
- ✔ Les projets devront tous être pitchés en anglais, et la langue de travail des rendez-vous individuels sera soit l'anglais soit le français en fonction de la langue des professionnels rencontrés.

#### 6. FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription obligatoires sont de **60 € TTC (50 € HT)**, à régler en ligne au moment de l'inscription, par carte bancaire. Les projets ne pourront être pris en considération que si les frais d'inscription ont bien été réglés.

**La Présidente du FIPADOC a le pouvoir de régler tous les cas non prévus au présent règlement. En cas de contestation, seule la version française du règlement fera foi.**

**Le FIPADOC se réserve le droit de modifier le règlement à tout moment.**